

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, c'est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association. Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

Thèses de Biella

Celles-ci commencent à dater. MW International a décidé de compléter le texte fondateur de MW par un manifeste avec les principales menaces actuelles sur les montagnes et nos souhaits pour le futur. Chaque section nationale est invitée à contribuer et une synthèse sera faite au niveau international. Le CA valide la contribution de MW France.

Grande cause biodiversité

Le CA valide la participation de MW en tant qu'expert à cette grande cause biodiversité. Elle est organisée par make.org et soutenue par l'OFB et doit répondre à «comment protéger et restaurer ensemble la biodiversité ?" ». Programme sur 3 ans.

Mise à disposition du site « intallationsobsolètes.org »

MW Suisse sollicite de pouvoir utiliser ce site. Une convention a été validée qui va permettre de le rendre international. Chaque section aura la maîtrise de son territoire. MW Suisse va payer les nécessaires modifications de logiciel mais MW France en garde la propriété et reste décisionnaire sur les futures modifications éventuelles.

Mont-Cenis

MW s'oppose au projet de la commune de Lanslebourg-Val Cenis d'un téléphérique atteignant le fort de La Turra. D'un autre côté nous collaborons en bonne intelligence avec cette commune pour débarrasser le plateau du Mont-Cenis de tous ses barbelés militaires. Nous continuons cette campagne IO mais sans infléchir notre opposition qui pourrait aller jusqu'au tribunal administratif même si cela doit arrêter notre collaboration.

PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu en présentiel à La Bérarde les 15 et 16 juin.